

## **Compte rendu de la sortie botanique dans le nord de la Forêt de Braconne (Charente) 14 juin 1981**

Cette journée charentaise a été favorisée par un beau temps, ensoleillé et chaud. Une vingtaine de personnes le matin, autant l'après-midi (vingt-cinq en tout, le groupe s'étant partiellement renouvelé) y ont participé, venues de Charente, mais aussi de Charente-Maritime, Vienne et Haute-Vienne.

Il s'agissait surtout d'étudier la végétation thermophile de la pointe nord de la Braconne, à l'ouest de l'allée des Lignons : nous avons parcouru le matin les zones non-boisées du lieu-dit « Les Chaumes » (Carte I.G.N. au 1/25.000<sup>e</sup> Mansle 7-8) ; nous avons même franchi de quelques dizaines de mètres la lisière de la forêt domaniale, pour étudier au-delà une pelouse et une friche sèches.

L'après-midi, nous avons suivi une allée forestière au sud du Rond-Point des Chaumes, nous avons fait une courte incursion en un point précis de la Grande Combe (immédiatement au sud de la D12), pénétré de quelques mètres dans la zone dégagée du Champ de Tir, pour terminer la journée aux abords de la Grande Fosse, après y être descendus.

*Galium glaucum* (= *Asperula galioides* = *Asperula glauca*) fut la plante la plus remarquable observée le matin. Remarquable, elle l'est à plus d'un titre : elle est rare dans toute la France, et plus particulièrement dans le Centre-Ouest : on en connaît deux stations, de quelques dizaines de pieds chacune, dans la Vienne. Ici, il y en a des milliers et des milliers de pieds ; elle est l'espèce dominante sur plusieurs hectares. Elle occupe presque la totalité des trois espaces blancs marqués sur la carte MANSLE 7-8 du signe conventionnel « broussailles » (terme qui convient d'ailleurs très mal ici), de part et d'autre du Rond-Point des Chaumes et de l'allée des Lignons, sur un axe NNO/SSE. A l'ouest de la cote 105, du rebord de la falaise, on a une très belle vue surplombante sur la zone à *Galium glaucum* située le plus au nord-ouest. Le 27 mai, deux semaines et demie avant notre sortie, cette surface de plus d'un hectare apparaissait, de loin, toute blanche. Le 14 juin, malheureusement, ce gaillet était beaucoup moins spectaculaire : en avance de près de trois semaines par rapport à l'an dernier, il était maintenant en fin de floraison, et seuls quelques pieds conservaient leurs fleurs d'un blanc pur. La teinte glauque des feuilles dominait, effacée, de loin, par l'extraordinaire épanouissement de l'autre plante commune ici : *Anthyllis vulneraria* ssp. *vulneraria*.

*Galium glaucum* est encore une plante remarquable par son statut taxonomique, qui est incertain : on l'a longtemps classée dans les aspérules. Le nom vulgaire que lui attribue la flore belge (DE LANGHE et al., 1973, p. 479), « Aspérule faux-gaillet », traduction de l'un des binômes latins (*Asperula galioides*), est significatif à cet égard. En effet, les gaillets ont en principe une corolle rotacée (c'est-à-dire étalée en roue), à tube nul ou presque nul, tandis que les aspérules ont une corolle en cloche ou en entonnoir, à tube plus ou moins allongé. Or notre plante possède une corolle à moitié étalée (nettement plus, en tout cas, que ne le montre la figure de la Flore de COSTE, tome II, p.256) et un tube nettement marqué, mais de longueur inférieure aux lobes. Elle est classée dans les aspérules par les flores de ROUY (VIII p.54), COSTE (y compris dans le Supplément II, p.141), FOURNIER

(p. 881), GUINOCHET (II p.489). Mais FLORA EUROPAEA (IV p.27) en fait un gaillet, *Galium glaucum*. Respectant la convention admise pour la rédaction de ce bulletin, c'est donc cette dernière dénomination que nous adoptons ici.

Sur le terrain, c'est une plante dressée, élevée (dépassant souvent 80 cm.), à tiges raides et très cassantes. Si nous comparons la plante de la Braconne avec des exemplaires d'herbier provenant de Frontenay-sur-Dive (Vienne : bord d'un champ au sud de « La Motte de Châteauneuf », cote 104 : 26 mai 1979 ; leg. E. CONTRÉ), nous constatons que la plante charentaise est plus robuste, possède des feuilles plus larges, est plus glauque, ce qui correspondrait à la variété *grandiflora* Nob. de la flore de ROUY. Mais un autre caractère, par contre, s'oppose à cette dénomination : les verticilles de feuilles sont plutôt moins écartés que ceux de la plante de la Vienne.

Précisons enfin que le Catalogue des plantes de la Charente (de TREMEAU DE ROCHE-BRUNE & SAVATIER, 1860) ignore cette plante. En revanche il signale, « en Forêt de la Braconne, entre Agris et Jauldes », *Galium corrudaefolium*. Il s'agit à peu près sûrement de notre station, et la détermination erronée faite par les auteurs du catalogue s'explique sans doute par le fait que cette espèce, qui a l'aspect général d'un gaillet, était rangée parmi les asperules dans les flores du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les trois zones dans lesquelles cette plante s'est développée, près du Rond-Point des Chaumes, ont ceci de commun que, hors de toute intervention humaine, la forêt ne s'y est pas installée. C'est sans doute l'absence de concurrence qui explique l'extraordinaire extension de ce gaillet. La zone située tout-à-fait au nord-ouest est la plus significative : les seules plantes qui « éliminent », à l'intérieur de cette zone, *Galium glaucum*, sont deux sous-arbrisseaux : *Spiraea hypericifolia* ssp. *obovata* et *Sideritis hyssopifolia* ssp. *guillonii* ; le premier surtout forme des buissons assez compacts. Malheureusement (du moins pour la Botanique), l'O.N.F. a commencé à reboiser cette zone jusque là improductive. Des cèdres ont été plantés. Il est probable qu'ils s'y maintiendront, car on peut voir à proximité quelques beaux spécimens qui ont sûrement plus de cinquante ans et sont d'assez belle venue. Il serait dommage, cependant, qu'il ne subsiste pas, de ce milieu si original, au moins une zone-témoin.

En dehors des quatre plantes déjà signalées, qui constituent la presque totalité du recouvrement végétal (*Galium glaucum*, *Anthyllis vulneraria* ssp. *vulneraria*, *Spiraea hypericifolia* ssp. *obovata*, *Sideritis hyssopifolia* ssp. *guillonii*), il faut encore noter quelques individus isolés - ou parfois quelques « taches » - des espèces suivantes :

<i>Biscutella laevigata</i> ssp. <i>laevigata</i>	<i>Eryngium campestre</i>
<i>Filipendula vulgaris</i>	<i>Convolvulus cantabrica</i>
<i>Potentilla tabernaemontani</i>	<i>Thymus serpyllum</i>
<i>Coronilla minima</i>	<i>Carduncellus mitissimus</i>
<i>Hippocrepis comosa</i>	<i>Lactuca perennis</i> .

Au-delà du sentier qui limite cette zone à son extrémité sud-est, quelques dizaines de mètres carrés ont été labourés l'an dernier ; on y avait semé du sarrasin (pour la nourriture du gibier ?) ; en 1981, le sarrasin ne s'est guère ressemé, mais il est apparu de nombreux pieds d'*Arenaria controversa* (en 1980, l'espèce était rare, sur le sentier même). On ne s'attendrait guère à trouver ici, dans la terre remuée, cette endémique ibéro-aquitaine, qui est une plante typique des « chaumes calcaires » des environs d'Angoulême. Elle a dû profiter ici, momentanément, de l'absence de concurrence.

Sur le sentier qui nous avait amenés jusque là, nous avons noté deux plantes intéressantes :

*Dianthus carthusianorum* et *Chamaespartium sagittale*,

toutes les deux rares en Charente, sauf, pour la 2<sup>e</sup>, justement, le nord de la forêt de Braconne, où ce « genêt » est commun.

Mais auparavant, pour rejoindre ce sentier, nous avons longé la route départementale D11, et noté, sur le talus exposé d'abord au sud puis à l'ouest-sud-ouest, de nombreuses espèces plus ou moins thermophiles. En plus des arbres :

*Prunus mahaleb* et *Acer monspessulanum*, et d'un arbrisseau dont nous avons déjà parlé : *Spiraea hypericifolia* ssp. *obovata*, les principales herbacées suivantes :

<i>Biscutella laevigata</i> ssp. <i>laevigata</i>	<i>Stachys recta</i> ssp. <i>recta</i>
<i>Sedum reflexum</i>	<i>Prunella laciniata</i>
<i>Filipendula vulgaris</i>	<i>Acinos arvensis</i>
<i>Trifolium rubens</i>	<i>Globularia punctata</i>
<i>Anthyllis vulneraria</i> ssp. <i>vulneraria</i>	<i>Orobanche teucrii</i>
<i>Coronilla varia</i>	<i>Asperula cynanchica</i>
<i>Geranium sanguineum</i>	<i>Galium glaucum</i> (pieds disséminés)
<i>Linum bienne</i>	<i>Scabiosa columbaria</i>
<i>Helianthemum nummularium</i>	<i>Inula montana</i>
ssp. <i>nummularium</i>	<i>Carduncellus mitissimus</i>
<i>Tordylium maximum</i>	<i>Hieracium pilosella</i> ssp. <i>pilosella</i>
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>	<i>Bromus erectus</i> ssp. <i>erectus</i>
ssp. <i>hirundinaria</i>	<i>Avenula pubescens</i> ssp. <i>pubescens</i>
<i>Convolvulus cantabrica</i>	<i>Koeleria vallesiana</i>
<i>Teucrium chamaedrys</i>	<i>Carex humilis</i>
<i>Aceras anthropophorum</i>	<i>Himantoglossum hircinum</i>

et *Ophrys scolopax* ssp. *scolopax*

Sortant du périmètre de la Braconne, au nord-ouest, nous avons visité d'abord une pelouse sèche de faibles dimensions, dont le caractère fortement xérique est marqué par la présence de :

<i>Linum tenuifolium</i>	<i>Bombycilaena erecta</i>
<i>Bupleurum baldense</i> ssp. <i>baldense</i>	<i>Carex hallerana</i> .

Nous y revoyons aussi un certain nombre d'espèces déjà observées au cours de la matinée, et plus particulièrement : *Anthyllis vulneraria* ssp. *vulneraria*, très abondant ici encore.

Franchissant une haie, nous nous trouvons dans une friche sèche : le terrain a probablement été défriché il y a quelques années, puis ensemencé et, la récolte ayant été sans doute décevante, abandonné à nouveau (depuis au moins deux ans, à en juger par les touffes déjà importantes de *Sedum acre*, dont la floraison, particulièrement brillante, attire le regard). Nous notons :

<i>Arenaria serpyllifolia</i>	<i>Tordylium maximum</i>
<i>Sedum reflexum</i>	<i>Ajuga chamaepitys</i> ssp. <i>chamaepitys</i>
<i>Sedum rubens</i>	<i>Teucrium botrys</i>
<i>Medicago orbicularis</i>	<i>Stachys recta</i> ssp. <i>recta</i>
<i>Trifolium campestre</i>	<i>Linaria repens</i>
<i>Trifolium rubens</i>	<i>Valerianella eriocarpa</i>
<i>Linum catharticum</i>	<i>Picris echioides</i>
<i>Althaea hirsuta</i>	<i>Chondrilla juncea</i>
<i>Hypericum perforatum</i>	<i>Crepis pulchra</i>
<i>Vicia lutea</i> ssp. <i>lutea</i>	<i>Vulpia myuros</i> .
<i>Eryngium campestre</i>	

Avant de faire demi-tour, nous notons encore, entre la haie qui borde la friche et un terrain récemment déboisé : *Avenula pratensis* ssp. *pratensis*.

Nous revenons à notre point de départ en longeant la lisière nord de la forêt, puis en

« redescendant » l'extrémité nord de l'allée des Lignons, jusqu'au Rond-Point des Chaumes. En bordure de cette allée, nous remarquons la présence de : *Chamaespartium sagittale* et *Peucedanum cervaria*.

Surtout, nous nous étonnons de rencontrer, dans les mêmes stations, des plantes silicicoles : *Erica cinerea*, *Erica scoparia* et *Cytisus scoparius*, mêlées à des espèces nettement « calcicoles » :

*Spiraea hypericifolia* ssp. *obovata*                      *Filipendula vulgaris*  
*Bromus erectus* ssp. *erectus*.

Ce matin déjà, le long de la D11, nous avons remarqué, au milieu de nombreuses plantes « calcicoles », la présence de : *Aira caryophylla* ssp. *caryophylla* et ssp. *multiculmis*. Peut-être ces deux derniers taxons recherchent-ils un sol léger, même s'il n'est pas siliceux, mais le mélange des bruyères et des deux spirées s'expliquerait autrement. Dans une étude à paraître sur les groupements végétaux de la forêt de Braconne, M. Yves BARON donne un élément de réponse au problème ainsi posé : un terrain dont la couche superficielle très mince recouvre et masque un substrat de nature tout à fait différente : c'est ainsi que des plantes aux exigences opposées peuvent trouver les conditions qui leur conviennent à des niveaux différents d'enracinement.

Mais il est presque treize heures, et il fait déjà très chaud : pour « tirer le repas du sac », nous apprécions l'ombre efficace d'un cèdre, seul arbre, semble-t-il, capable de prospérer dans un sol aussi aride.

Dès quatorze heures, nous repartons, vers le sud du Rond-Point des Chaumes, cette fois : nous suivons d'abord l'allée des Lignons, avant d'emprunter un chemin forestier en direction du sud-ouest.

Dès le départ, nous remarquons encore un mélange insolite : *Coronilla minima* et *Erica cinerea*, et un peu plus loin : *Prunella laciniata* tout à côté de *Cytisus scoparius*.

Des deux plantes que nous venions voir ici précisément, l'une n'est pas fleurie : c'est *Galium X pomeranicum*, hybride de *Galium verum* ssp. *verum* et de *Galium album* ssp. *album*. La plante n'a pas encore épanoui ses corolles, et le caractère le plus visible, la couleur des fleurs, ne peut donc être apprécié.

L'autre plante est en pleine floraison ; c'est *Campanula persicifolia*. Cette campanule est rare en Charente : elle n'existe, semble-t-il, qu'en forêt de Braconne, en plusieurs points, mais toujours par individus peu nombreux. (1)

Nous notons encore, en bordure de ce chemin :

<i>Sanguisorba minor</i> ssp. <i>minor</i>	<i>Lithospermum officinale</i>
<i>Fragaria vesca</i>	<i>Buglossoides purpureocaerulea</i>
<i>Astragalus glycyphyllos</i>	<i>Melittis melissophyllum</i> ssp.
<i>Lathyrus niger</i> ssp. <i>niger</i>	<i>melissophyllum</i>
<i>Trifolium rubens</i>	<i>Acinos arvensis</i>
<i>Trifolium ochroleucon</i>	<i>Melampyrum pratense</i> ssp.
<i>Geranium sanguineum</i>	<i>pratense</i>
<i>Euphorbia angulata</i>	<i>Inula salicina</i> ssp. <i>salicina</i>
<i>Rhamnus catharticus</i>	<i>Anthericum ramosum</i>
<i>Hypericum montanum</i>	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> ssp. <i>hirundinaria</i>	<i>Ophrys insectifera</i> .

Une brève incursion en un point précis de la Grande Combe, au sud de la D12, nous permet de noter :

(1) Mais, au début de ce siècle, elle avait été trouvée par V. DURET en deux autres points : « Marthon ; Forêt de Bois Blanc » (Bulletin de la Société Botanique des Deux-Sèvres, mars 1909, p.145).

*Lonicera xylosteum*  
*Colchicum autumnale*

*Polygonatum odoratum*  
*Iris foetidissima*  
*Neottia nidus-avis,*

et, au bord de la route forestière :

*Aquilegia vulgaris* et *Trifolium medium* ssp. *medium*.

Nous gagnons ensuite l'entrée du Champ de Tir, au sud de la D12 (cote 117). *Stachys heraclea* s'y présente ici par individus isolés, alors que dans les autres stations où nous l'avons vu en Charente (bois des Voisins, Cne de Brie ; bois Billon, au sud d'Aigre), il se présente en fortes touffes (jusqu'à dix tiges réunies). Des flores consultées, seule celle de ROUY (XI p.307) note ce caractère : « souche pluricaule ».

Nous notons, dans le voisinage immédiat :

<i>Thesium humifusum</i>	<i>Peucedanum cervaria</i>
<i>Spiraea hypericifolia</i> ssp. <i>obovata</i>	<i>Inula salicina</i> ssp. <i>salicina</i>
<i>Chamaecytisus supinus</i>	<i>Tanacetum corymbosum</i>
<i>Linum tenuifolium</i>	<i>Bromus erectus</i> ssp. <i>erectus</i>
	<i>Serratula tinctoria</i> ssp. <i>tinctoria</i> .

Nous approchons maintenant de la Grande Fosse. A ses abords immédiats, nous voyons quelques pieds de *Scorzonera hispanica*. Comme pour *Galium glaucum* et *Campanula persicifolia*, le Nord de la Braconnie constitue la seule station charentaise, à notre connaissance, de cette espèce ; elle s'y trouve en plusieurs points (par exemple, aussi, au bord de la D11, à l'ouest du Rond-Point des Chaumes, face au départ du sentier que nous avons pris ce matin), mais jamais abondante.

Dans le voisinage immédiat de la Grande Fosse, nous remarquons :

<i>Cornus mas</i>	<i>Campanula trachelium</i>
	<i>Sanicula europaea,</i>

et un exemplaire bizarre d'*Ophrys scolopax* ssp. *scolopax*, tout en noir et blanc, et aux couleurs comme fondues.

Pour terminer, nous décidons de descendre au fond de la Grande Fosse, seule station connue dans le Centre-Ouest de *Cystopteris fragilis* (2). La fougère est toujours là où M. CHASTAGNOL l'a découverte il y a quelques années. Les frondes sont relativement courtes mais bien fructifiées ; il y en a deux touffes, dont l'une au moins est bien protégée par un pied de noisetier situé juste au-dessus.

Après avoir contemplé cette fougère, les plus téméraires d'entre nous décident de remonter par la face sud de la Grande Fosse (c'est là que se trouve le *Cystopteris*, en exposition nord). D'autres reviennent sagement par le sentier.

Il est 16 h 45 ; c'est la fin de l'excursion. Une fois encore, nous avons pu vérifier que les lieux les plus intéressants pour les botanistes sont ceux qui ont été le moins modifiés par l'homme.

André TERRISSE

(2) Notons, cependant, que cette fougère a existé autrefois dans les Deux-Sèvres : dans ce même Bulletin de la Société Botanique des Deux-Sèvres, en date de mars 1909, p. 56, R. DE LITARDIÈRE indique que son père l'avait trouvée quelques années auparavant, dans la commune de Saint-Pardoux, mais il ajoute : « on n'en voit plus de trace maintenant, malgré que la station n'ait subi aucune modification ». Il en conclut que cette plante tend à disparaître.